



Fugue enfant placé en foyer merci de m'aider

Par **LUCRECIA**, le **12/11/2023** à **15:01**

Bonjour Mon petit-fils placé par l'ASE, il n'est pas rentré au foyer, il est resté chez moi. Mardi dernier, très malade, je l'ai emmené chez le médecin qui a notamment diagnostiqué une gale avec éviction scolaire jusqu'au 14/11. J'ai dûment prévenu le foyer et bien que malade, la police est venue le chercher pour le ramener au foyer. Ce weekend, c'était mon weekend de droit de visite et d'hébergement du vendredi 18 h au dimanche 19h. Mon petit fils a de nouveau fuguer le jeudi soir et je l'ai récupéré, il est parti en province avec moi comme je l'avais prévu, mais vu son état de santé, hier, j'ai envoyé un mail au Juge et à l'ASE en demandant à ce que mon petit-fils reste avec moi jusqu'à mercredi pour qu'il est en éviction scolaire et psychologiquement très mal, il menace de fuguer à nouveau s'il rentre au foyer. Est ce que la police peut encore venir le prendre ce soir ou demain, que dois-je faire ? Avec mes remerciements anticipés pour votre réponse, cordialement, une grand-mère effondrée.

Par **Marck.ESP**, le **12/11/2023** à **15:39**

Bonjour

A vous lire, on a l'impression que c'est en foyer que cet enfant est en danger...

Si l'enfant ne se sent pas bien dans le foyer actuel, il peut être envisagé de le placer temporairement dans une famille d'accueil plus adaptée à ses besoins. Ce placement doit être effectué en accord avec les autorités compétentes et dans le respect des procédures légales. Faites vous aider par un avocat

Par **LUCRECIA**, le **12/11/2023** à **16:19**

Merci beaucoup effectivement cela se passe très mal au foyer. Merci

Par **LUCRECIA**, le **12/11/2023** à **16:20**

mais est ce que la police peut venir prendre mon petitfils à votre avis? Merci et est ce que je peux avoir des problèmes également ?

Par **Marck.ESP**, le **12/11/2023** à **16:44**

Je vous invite à prendre RDV avec un avocat spécialisé en droit de la famille